

# INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX

- BULLETIN DU 2<sup>E</sup> TRIMESTRE 2018 -



## → TRAFIC

### NOMBRE TOTAL DE MOUVEMENTS D'AVIONS

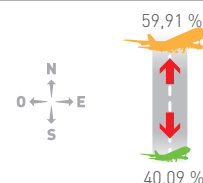
2<sup>e</sup> trim. 29 040 mouvements

- Avril
- Mai
- Juin



### SENS DES ATERRISSAGES / DÉCOLLAGES

- Vers le nord
- Vers le sud



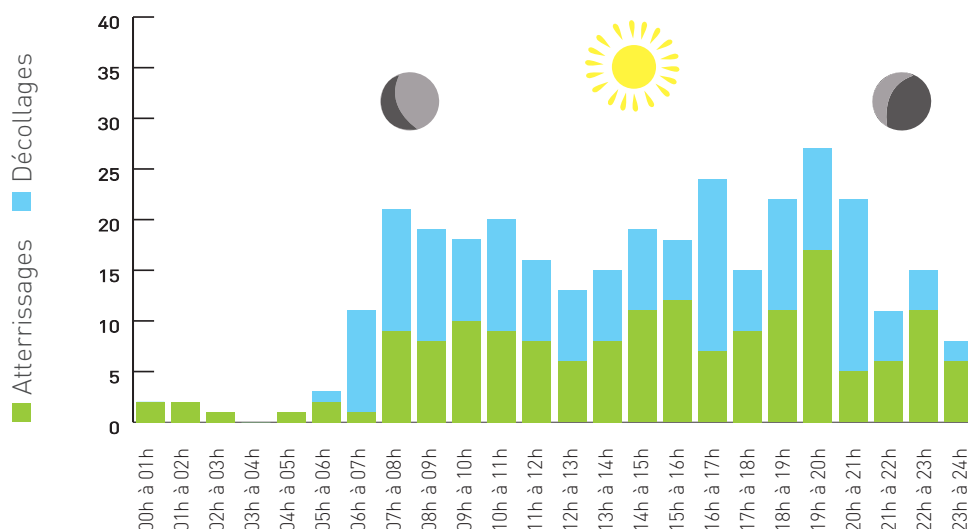
### RELEVÉS DES SITUATIONS INHABITUELLES HORS CAUSE MÉTÉO

	Avril	Mai	Juin
Virages avant le point prévu	0	0	1
Approches à vue ne respectant pas les restrictions locales	0	0	0
Autres	1	0	0
Nbre de vols <sup>(1)</sup> concernés par des dérogations accordées par la DGAC pour des avions de chapitre 2	0	0	0
<b>Nombre total de situations inhabituelles</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Nombre de notifications d'infraction à la restriction nocturne pour les avions de chapitre 3 les plus bruyants <sup>(2)</sup>	0	0	0

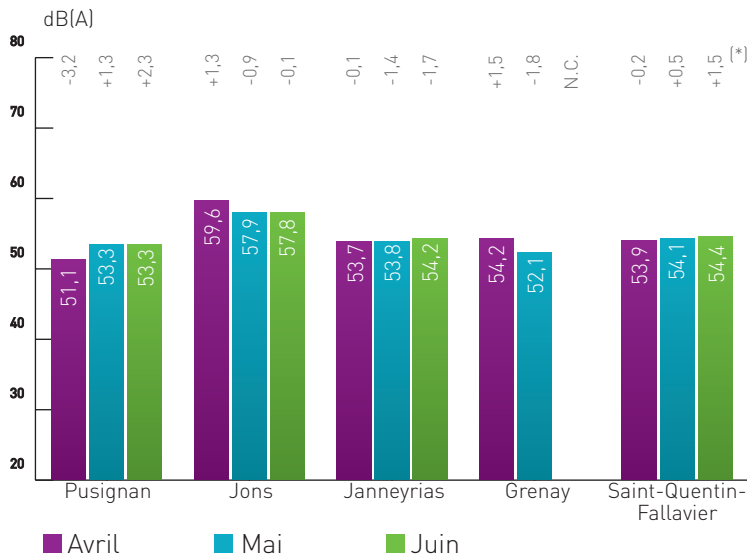
[1] un vol = 1 atterrissage et 1 décollage. [2] Arrêté du 10 Septembre 2003.

### RÉPARTITION MOYENNE PAR TRANCHE HORAIRE ATERRISSAGES / DÉCOLLAGES

Source : DGAC



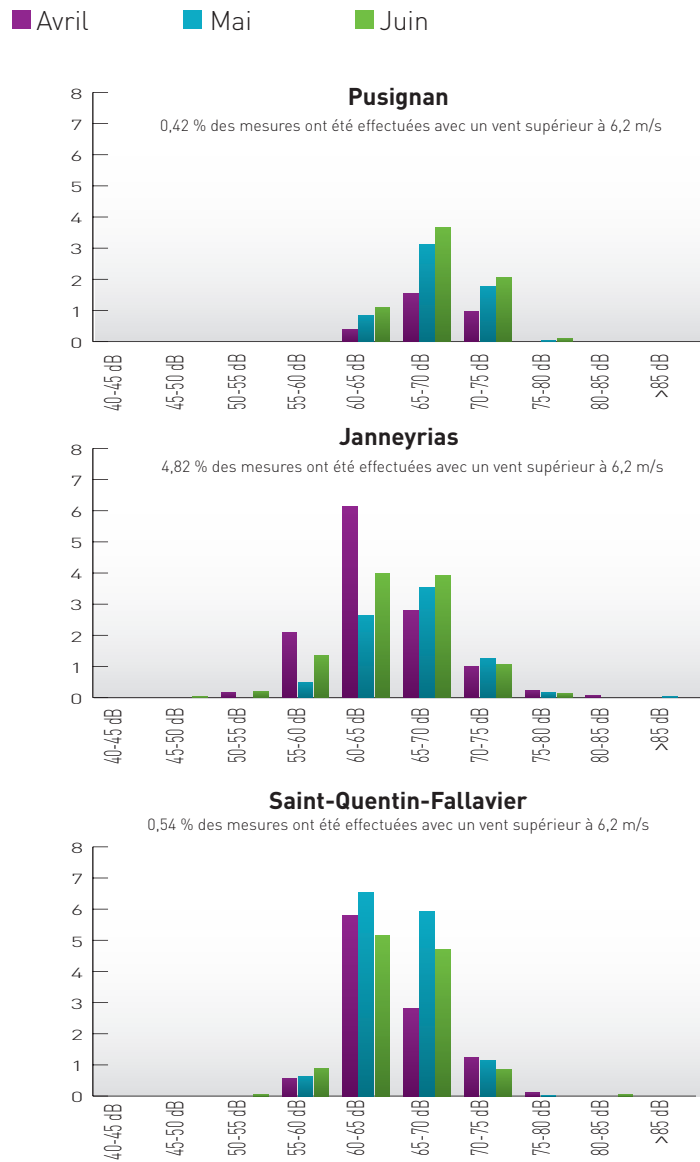
## LDEN MESURÉ PAR STATION



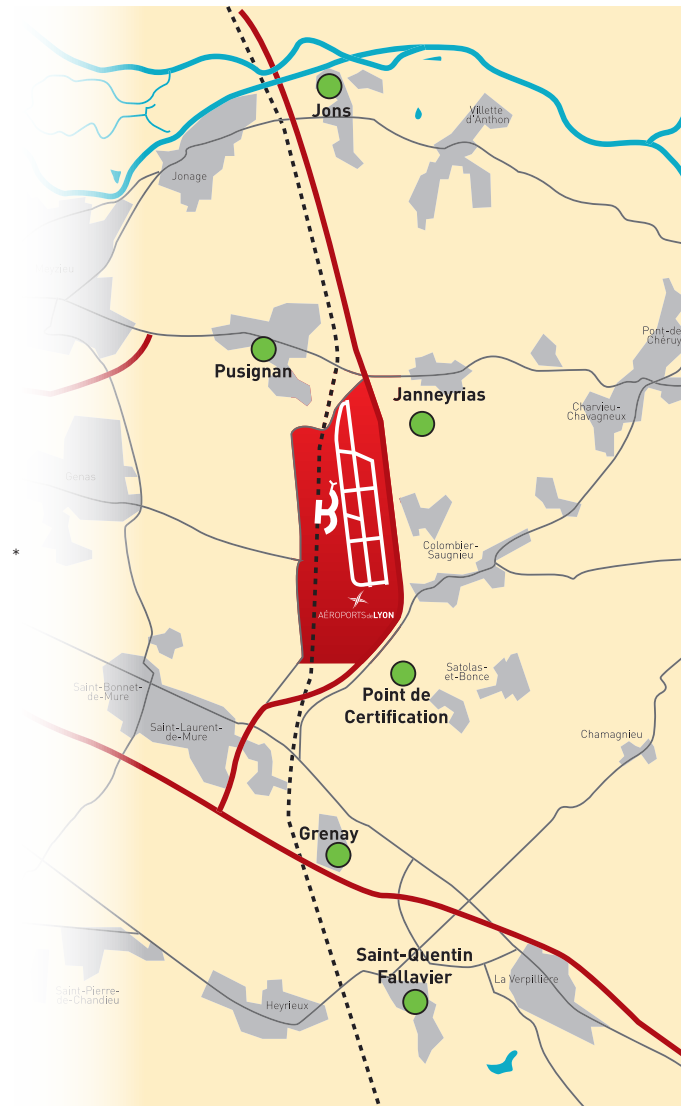
\* 2,05% des mesures ont été effectuées avec un vent supérieur à 6,2 m/s  
 (\*) Variation en dB(A) - par rapport aux valeurs mesurées en 2017 sur la même période

## RÉPARTITION DES NIVEAUX INSTANTANÉS MAXIMUM LMAX (1S) DE NUIT (22H-6H) (DONNÉES CONSTAS)

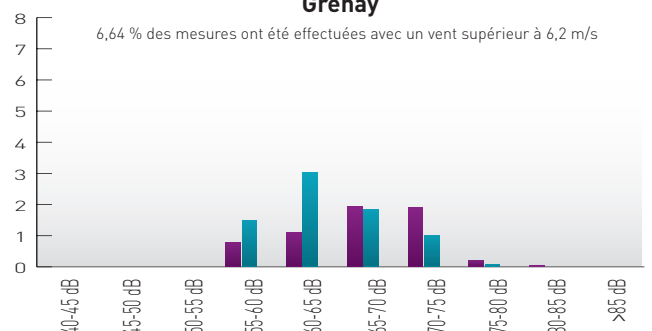
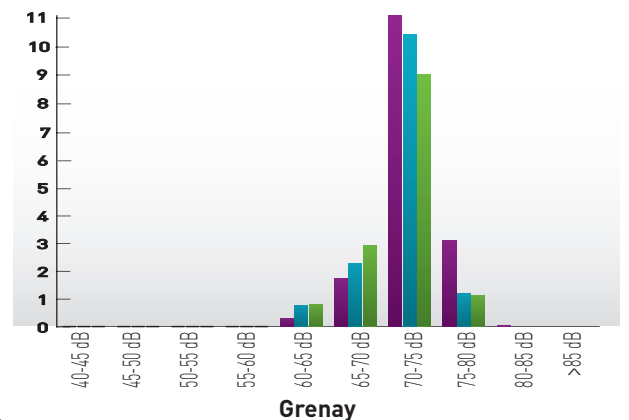
Nombre moyen d'événements par jour.



## LOCALISATION DES STATIONS DE MESURE



**Jons**  
 NC des mesures ont été effectuées avec un vent supérieur à 6,2 m/s



## → ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

### PRODUCTION ÉLECTRICITÉ PHOTOVOLTAÏQUE HANGAR H8 BRON

2 <sup>e</sup> trimestre	28 694 kWh
Cumul depuis la mise en service (déc 2010)	410 174 kWh

### DISTRIBUTION D'ÉNERGIE VERTE SUR LE SITE

9 782 959 kWh

### ÉNERGIE CONSOMMÉE POUR UN PASSAGER

3,37 kWh/pax

## → GESTION DES DÉCHETS

### TONNAGE COLLECTÉ ET TAUX DE VALORISATION

PARAMÈTRES	QUANTITÉ DE DÉCHETS COLLECTÉS (EN TONNES)	TAUX DE VALORISATION DES DÉCHETS	TAUX DE VALORISATION MATIÈRE + ÉNERGÉTIQUE
Avril	146,2	23,20%	100,00%
Mai	133,7	25,50%	100,00%
Juin	115,6	34,00%	100,00%

Source : RDS

## → LES BIO INDICATEURS

### 15 HYDROCARBURES AROMATIQUES POLYCYCLIQUES

sont recherchés dans le miel

Concentration en µg/Kg MS\*\* < 0,56

### MÉTAUX LOURDS

(Source : essentiellement circulation automobile)

Éléments	Zn	Cd*	Pb*
Concentration en mg/Kg MF**	0,574	< 0,025	< 0,025

< valeur : valeur inférieure à la limite de quantification

\* : analyse couverte par l'accréditation

\*\* : MS matière sèche  
MF matière fraîche

Date de prélèvement Juillet 2016

## → QUALITÉ DE L'EAU

### ANALYSE DES EFFLUENTS PLUVIAUX AVANT REJET DANS LE MILIEU NATUREL

PARAMÈTRES	VALEURS SEUIL <sup>(4)</sup>	RÉSULTATS DE MESURE du 05 Avril 2018
Hydrocarbures totaux	5 mg/l	0,14
DCO	125 mg/l	23
DBO	30 mg/l	10
pH	5.5<Ph<8.5	7,7
Azote Kjeldahl	10 mg/l	<1

(4) : Valeurs seuils imposées par l'arrêté préfectoral du 03/01/02 autorisant les rejets pluviaux de l'aéroport Lyon-Saint Exupéry et l'arrêté préfectoral du 27/07/98 autorisant l'exploitation des ICPE gérées par Aéroports de Lyon.

■ Dépassement du seuil réglementaire.

## → GLOSSAIRE

#### Constas :

contrôle des nuisances sonores et des trajectoires de l'aéroport Lyon-Saint Exupéry.

#### Coparly :

www.atmo-rhonealpes.org  
comité pour le contrôle de la pollution atmosphérique dans le Rhône et la région lyonnaise.

#### DGAC :

Direction Générale de l'Aviation Civile.

#### dB(A) :

décibel, unité de mesure d'un niveau sonore. (A) est une pondération prenant en compte la sensibilité de l'oreille humaine à différentes fréquences.

#### Hydrocarbures Aromatiques

#### Polycycliques :

origine : molécules organiques composées de cycles benzéniques, synthétisées lors de la formation de combustibles fossiles (pétrole, charbon) et lors de combustions incomplètes de matière carbonée.

#### Lden :

indice de bruit pondérant d'un facteur 5 le bruit de soirée (18h-22h) et d'un facteur 10 le bruit de nuit (22h-6h).

**Lmax (1s)** : niveau instantané maximal atteint lors du passage d'un avion.

**NO<sub>2</sub>** : dioxyde d'azote

#### O<sub>3</sub> : ozone

**PM<sub>10</sub>** : poussières en suspension de diamètre inférieur à 10 µm.

#### Situation inhabituelle :

situation révélant un non respect des procédures de navigation aérienne, après enquête de la DGAC.

#### Stations de mesure de bruit :

six stations sont réparties dans les communes riveraines pour mesurer les niveaux sonores produits par les avions. Ces données sont traitées par le système Constas.

#### Taux de valorisation des déchets :

part de déchets qui suit une filière de recyclage ou d'incinération avec «valorisation énergétique».

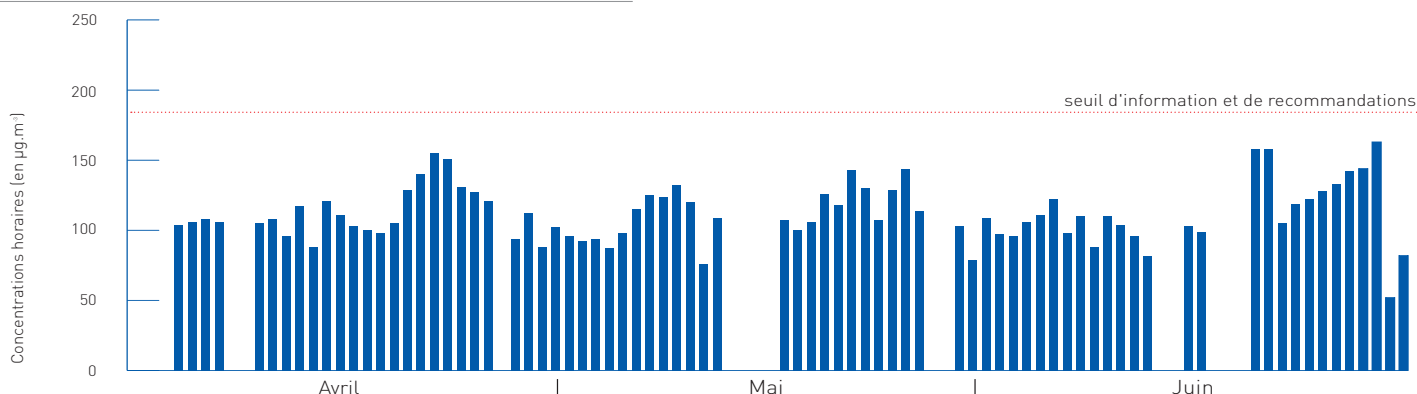
**SURVEILLANCE DE LA QUALITÉ DE L'AIR À PUSIGNAN** Source : Atmo Auvergne Rhône-Alpes

Nombre de dépassement d'un seuil réglementaire entre le 01/04/2018 et le 30/06/2018.

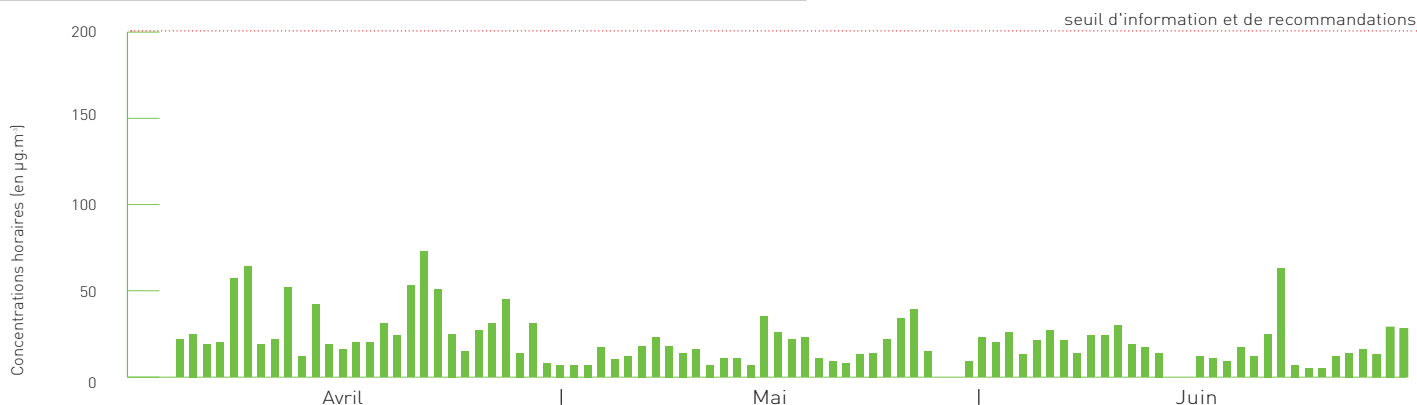
	Ozone		Dioxyde d'azote		Particules en suspension	
Seuil d'information et de recommandations	<b>180 µg.m<sup>3</sup></b> (seuil horaire)	0	<b>200 µg.m<sup>3</sup></b> (seuil horaire)	0	<b>50 µg.m<sup>3</sup></b> (seuil journalier)	0
Seuil d'alerte	<b>240 µg.m<sup>3</sup></b> (seuil horaire)	0	<b>400 µg.m<sup>3</sup></b> (seuil horaire)	0	<b>80 µg.m<sup>3</sup></b> (seuil journalier)	0

NB : Les données manquantes correspondent à des journées dont le taux de fonctionnement des analyseurs est inférieur à 75 %.

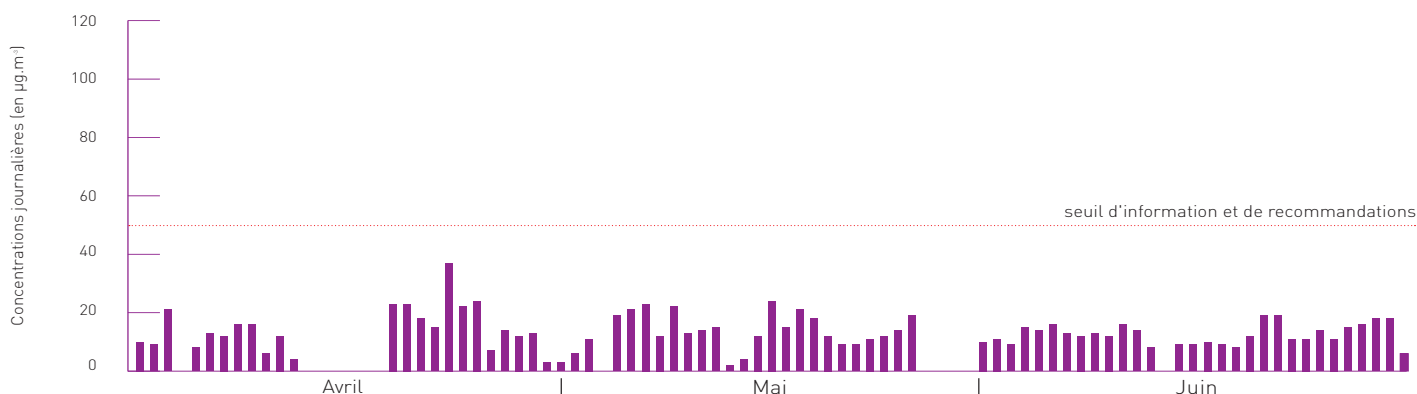
**MAXIMA HORAIRES JOURNALIERS D'OZONE**



**MAXIMA HORAIRES JOURNALIERS DE DIOXYDE D'AZOTE**



**MOYENNES JOURNALIÈRES DE PARTICULES EN SUSPENSION**



→ CONTACT



Le bulletin des indicateurs environnementaux est une publication trimestrielle éditée sur papier recyclé à 550 exemplaires par Aéroports de Lyon. Pour recevoir régulièrement ce document, contactez le 04 72 22 74 64 ou par email : [environnement@lyonaeroports.com](mailto:environnement@lyonaeroports.com).

Version téléchargeable sur le site internet [www.lyonaeroports.com](http://www.lyonaeroports.com)